



Je souhaite divorcer, quelles questions poser lors du 1er entret

Par **celine morvant_old**, le **21/09/2007** à **22:38**

Bonjour, je suis mariée depuis 08/2003 et séparée de fait depuis 09/2006. Aucune procédure judiciaire n'a commencé, il n'y a qu'auprès des impôts, de la CAF et des administrations où cela a été fait.

Mon futur ex mari vit dans un appartement sur Brest et moi je suis sur Lorient avec ma fille de bientôt 3 ans. Nous avons trouvé des accords à l'amiable pour les visites : 1 w-e sur 2, 1 semaine de vacances sur 2. Tout semblait beau et bien arrangé.

Nous avons aussi fait l'acquisition d'un bien immobilier neuf dont les travaux se sont terminés en 11/2006. Monsieur devait alors aller vivre dans cette maison le temps de sa vente.

Seulement, presque un an après la maison n'est pas vendue, Monsieur n'a pas fini les travaux d'aménagement. Que de belles paroles pour une perte de temps énorme. Aucune des 2 parties ne peut reprendre le crédit.

Je suis aujourd' avec quelqu'un, nous ne vivons pas ensemble mais nous le souhaitons. Tout se passe à merveille surtout entre mon ami et ma fille qu'il a parfaitement acceptée et dans l'autre sens aussi.

Est ce que je risque quelque chose du fait d'avoir une relation qui dure sans être divorcée ni séparée aux yeux de la justice? Mon mari peut il m'attaquer là dessus?

Autre point, mon mari me fait sans cesse du chantage sur le fait que j'ai quelqu'un dans ma vie qu'il pourrait alors m'envoyer au tribunal pour cela, des menaces des fois sur la garde de notre fille ou sinon sur les biens mobiliers dont je paye le crédit, comment faire pour faire évoluer les choses au plus vite. Dois je continuer sur la voie d'une procédure à l'amiable ou vaut il mieux que je me protège en prenant un avocat juste pour moi?

Dès octobre 2006, j'ai changé de banque et lui a gardé celle que nous avions. Peut il réclamer lors du divorce ce que je possède sur mon compte?

Au sujet de la pension alimentaire, Monsieur touche 2100€/mois et me verse 100€ pour la scolarité et les frais quotidiens. Je touche actuellement 1200€/mois mais cela ne va pas

durer, je suis en formation et je termine en 10/2007. Je n'aurai alors plus que mon restant dû des Assedic soit 2 mois d'indemnisation, l'aide de la CAF. Bien sur je cherche déjà un emploi et j'espere le trouver au plus vite, mais me conseillez vous de demander plus de pension comme peuvent me conseiller certaines personnes de mon entourage?

Merci de me repondre au plus vite et si vous pouviez me transmettre quelques idées de questions à poser à un avocat lors du 1er entretien.

D'avance un grand merci